

Comité Syndical du 26 février 2020

Extrait du registre des délibérations

- 20-01-CS Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 11 décembre 2019
- 20-02-CS Actualisation de la liste des membres de l'Etablissement et la composition de ses instances
- 20-03-CS Règlement budgétaire et financier
- 20-04-CS Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget principal
- 20-05-CS Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget annexe « Exploitation des ouvrages »
- 20-06-CS Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations »
- 20-07-CS Affectation de résultats – Année 2019 – Budget principal
- 20-08-CS Affectation des résultats – Année 2019 – Budget annexe « Exploitation des ouvrages »
- 20-09-CS Affectation des résultats – Année 2019 – Budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations »
- 20-10-CS Approbation de la démarche de reprise de partie de l'excédent d'investissement du budget principal
- 20-11-CS Budget supplémentaire du budget principal 2020
- 20-12-CS Constitution d'une provision semi-budgétaire au budget principal
- 20-13-CS Budget supplémentaire du budget annexe « Exploitation des ouvrages » 2020
- 20-14-CS Reprise de provisions semi-budgétaire aux budgets principal et annexe « Exploitation des ouvrages »
- 20-15-CS Budget supplémentaire du budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations » 2020
- 20-16-CS Modification des seuils applicables aux marchés passés en application du droit de la commande publique
- 20-17-CS Occupation provisoire d'une parcelle de l'Etablissement par Roannais Agglomération
- 20-18-CS Demande de subvention 2020 dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire 2014-2020
- 20-19-CS Attribution d'une subvention à LVO Sport Event
- 20-20-CS Attribution d'une subvention à l'association Langogne Triathlon

- 20-21-CS Autorisation de passage sur une parcelle de l'Etablissement par l'association Langogne Triathlon
- 20-22-CS Affectation de crédits de reports
- 20-23-CS Transformation de poste au tableau des effectifs
- 20-24-CS Accroissement temporaire d'activités au sein du service aménagement et gestion des eaux
- 20-25-CS Frais de déplacement dans le cadre des manifestations organisées par l'Etablissement en 2020
- 20-26-CS Renouvellement de l'adhésion de l'Etablissement à divers organismes
- 20-27-CS Contribution à l'élaboration d'un plan Loire V
- 20-28-CS Autorisation de tir de feu d'artifice depuis la digue dite « du Mas d'Armand »

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le **2 MARS 2020**
- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire le **2 MARS 2020**
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre-Val de Loire, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

Daniel FRECHET

N° 0094

